



Comité de Direction

PV N°09

Réunion du :	Mardi 04 décembre 2018
Présidence :	Gérard LOISON - Didier ESOR
Présents :	Jacques BODIN - Luc BRUNEAU - David COTTREAU - Guy COUSIN - Alain DURAND - Jean-Jacques GAZEAU - Gabriel GÔ - Bernard GUEDET - Damien LECOMTE - Philippe LESAGE - Jean MARSOLLIER - Franck PLOUSE - Isabelle SALAÛN
Excusés :	Florence AUDOUIN - Alain CHARRANCE - Jacky CORDUAN - René JOUNEAUX Christophe LE BUAN - Benoît LEFEVRE - Alain MARTIN - Guy RIBRAULT - Jacques THIBAUT - Lionnel DUCLOZ (D.T.R.)
Assiste :	Jérôme CLEMENT (Directeur)

1. Publication des Procès-verbaux

➤ Le Comité de Direction prend acte des PV validés suivants :

Bureau Exécutif LFPL -PV N°2 - 20.08.2018	CROC Jeunes Masculins - PV n° 7- 07.11.2018
Bureau Exécutif LFPL -PV N°3 -10.09.2018	CROC Jeunes Masculins - PV n° 8- 12.11.2018
Bureau Exécutif LFPL -PV N°6- 15.10.2018	CROC Seniors M - PV N° 08 du 17.10.2018
Comité de Direction LFPL - PV n°04 du 24.09.2018	CROC Seniors M - PV N° 09 du 31.10.2018
Comité de Direction LFPL - PV N°06 du 22.10.2018	CROC Seniors M - PV N° 10 du 13.11.2018
Comité de Direction LFPL - PV N°08 du 16.11.2018	CROC Seniors M - PV N°11 du 21.11.2018
CRD - PV n 10 -21102018	CROC Seniors M - PV N°12 du 30.11.2018
CRD - PV n 09 -24102018	FEM CROCF PV N.2 18-10-18
CRD - PV n 10 -21102018	PV Permanente CRA N.4 06.11.18
CRD - PV n 11 -07112018	CRAR - PV n01-081118
CRD - PV n 12 -14112018	CRRC PV n16-311018
CRD - PV n 13 -21112018	CRRC PV n17-311018
CRD - PV n14 24112018	CRRC PV n18-141118
CRAD - PV n02-081118	CRRC PV n19-211118
CRAD - PV n03-221118	CRRC PV n20-211118
CROC F - PV n°06 - 05.11.2018	CRSOE PV n02-031118
CROC F - PV n°07 - 13.11.2018	PV 02 - 19-11-18 CRCC
CROC F - PV n°08 -16.11.2018	CR SEEF - PV n04-151118
CROC F - PV n°09 - 29.11.2018	CR Médicale PV N 01-du 17 10 2018
CROC Futsal - PV N°04 du 12.11.2018	CRA Lois du Jeu_PV N04 du 06.11.2018
CROC Futsal - PV N°05 du 13.11.2018	CRA Lois du Jeu_PV N05 du 29.11.2018
CROC Futsal - PV N°06 du 16.11.2018	CRTIS PV n°1 du 15-10-2018
CROC Jeunes Masculins - PV n°6 - 24.10.2018	PV N° 1 CR PEF-CITOYENNETE du 08.11.2018

2. Informations du Président

- **Courrier de remerciements de la DTN suite à sa visite les 12 et 13 novembre 2018**
Visite en lien avec les formations dispensées aux éducateurs par l'IR2F.
- **Retour sur la réunion LFA du 20.12.2018**
Rencontre de Gérard LOISON et Didier ESOR avec le Président de la LFA. Ont été évoqués :
 - Principe d'abondement de la LFA sur des FAFA Equipements en lien avec des secteurs carencés,
 - Soutien éventuel au financement du poste crée de Coordinateur Conseil aux Clubs dans notre Ligue,
 - Portage possible par les collectivités de dossiers FAFA en soutien aux clubs supports,
 - Accord du BELFA sur le projet présenté « Appel à projets Coupe du Monde 2019 » :
 - Tournée évènementielle grand public dans les centres commerciaux sur chacun des Districts
 - Appel à projets clubs / Districts
 - Souhait de la FFF de faire un match de préparation de l'Equipe de France Féminine sur le territoire de la Ligue des Pays de la Loire.
- **Réunion avec la LFA à Saint-Sébastien le 15.01.2019**
Visite de la LFA pour :
 - Signature des Contrats d'Objectifs,
 - Signature de la Convention ETR,
 - Point d'avancement de la Convention d'Objectifs,
 - Présentation de l'Opération FFF de dotation aux Clubs en présence d'environ 30 clubs,
 - Cérémonie des vœux à la Ligue.
- **Répartition des enveloppes FAFA Ligue/Districts – Document à adresser aux membres du CODIR :**
 - ✓ **Transports**
Enveloppe régionale de 92 000 € gérée par la Ligue sur le principe du 1^{er} arrivé/1^{er} servi. Financement des projets selon les dispositions fédérales : base de financement de 50% maxi du coût TTC du véhicule neuf, 30% pour un véhicule d'occasion ; avec un plafond à 20 000 €/projet selon les dispositions fédérales (3 dossiers actuellement).
 - ✓ **Emploi**
Enveloppe nationale (15 dossiers actuellement).
 - ✓ **Equipements**
Création d'une part Ligue de 69 000 € (10% de l'enveloppe globale) ayant pour :
 - **Objectifs :**
 - Avoir un effet levier sur le financement de certains projets jugés prioritaires sur le territoire régional,
 - Porter ces dossiers à la LFA pour négocier une majoration des aides fédérales.
 - **Périmètre géographique :**
 - Les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de l'ensemble du territoire régional.
 - **Projets concernés :**
 - Terrains synthétiques de grand jeu,
 - Vestiaires.
 - **Répartition :**
 - 10 000 € maximum par projet,
 - 30 000 € maximum par District.

Nota : Dans l'hypothèse où l'enveloppe ne serait pas consommée en totalité au 01^{er} avril 2019, la somme restante sera mise à disposition des districts.
- **Montant du reversement aux Districts de la part licences**

Le montant de reversement aux Districts de la part licences est fixé par le Bureau à 4,85€/licence à minima

➤ **Compte-rendu de la 1^{ère} réunion PEF/citoyenneté :**

Jacques BODIN fait une synthèse des thématiques abordées lors de cette première réunion de la commission :

- Appropriation de la charte éthique FFF et déclinaison dans les formations,
- Slogan pour la Ligue à créer en lien avec l'acronyme P.R.E.T.S.
- Evolution des critères du challenge de la sportivité pour une prise en compte plus globale de « l'esprit club »,
- Convention « Lutte contre la violence » : approche des Parquets Cours d'Appel d'Angers et Poitiers afin de couvrir l'ensemble du territoire de la Ligue Régionale.

3. Vie de la Ligue

➤ **Nomination du Coordinateur Conseil aux clubs**

A l'issue du processus de recrutement (+ de 30 candidatures, 4 candidats auditionnés) le jury a retenu la candidature de M. Laurent YDIER actuellement Directeur du CRT. Il prendra ses fonctions dès le recrutement de son (sa) remplaçant(e).

Une formation d'une semaine est prévue à la FFF/LFA qui attache beaucoup d'importance au suivi et à la réussite de cette création de poste qui est une première en France.

➤ **Composition du jury pour le recrutement du Directeur du CRT**

Le CODIR arrête la composition du Jury à :

M. Gérard LOISON - Président
M. Christophe LE BUAN – Trésorier Général
M. Luc BRUNEAU – Président Commission CRT
M. Alain DURAND – Président Commission CRT
M. Jérôme CLEMENT - Directeur

➤ **Commissions Régionales :**

Le CODIR prend acte des démissions de :

M. Thierry MINIER de la CR Contrôle des clubs
M. Yannis MERCIER de la CR Féminisation et du Copil IR2F

➤ **Téléthon 2018/2019**

L'an passé la Ligue avait fait un don de 3 000 € pour le Téléthon.

Cette année il est proposé d'impliquer plus fortement les clubs en attribuant 3€ par but marqué lors des 231 matchs de niveau Ligue, toutes compétitions confondues, qui seront joués le weekend du 08 et 09 décembre. En cas de report de matchs, les buts seront comptabilisés lors du match effectivement joué.

Le CODIR valide cette proposition

➤ **Mouvements des clubs Cf Pièce jointe**

Le CODIR reporte l'instruction du dossier présenté en séance

➤ **Point sur les licences**

Au 30/11 on recense 165 413 licences (+ 2.70 à date). L'objectif des 170 000 licences est maintenu.

On note une baisse très sensible des licences senior H avec - 840 licences.

L'augmentation du nombre de licences dans les Districts varie de +0.97% (D44) à +3.81% (D85).

4. Vie des Pôles

4.1 – PÔLE JURIDIQUE

➤ **Validation licence joueur étranger**

Rappel de la réglementation fédérale qui interdit d'accorder une licence à un joueur mineur étranger en l'absence de parents résidant sur le territoire Français.

Ces dispositions peuvent être contraignantes dans la majorité des cas et ne répondent pas aux attentes légitimes des jeunes joueurs.

Le CODIR portera un vœu auprès de la FFF. Dans l'attente, instruction des dossiers sur avis des Centres de Gestion concernés au cas par cas

➤ **Mixité dans le football loisir**

Demande d'autoriser dans une même équipe de Foot Loisirs des joueuses et des joueurs au-delà de la Catégorie U15.

Le CODIR demande que des précisions soient apportées par la FFF/LFA (dossier à éclairer)

➤ **Assignation de la Ligue par NANTES CWEST FUTSAL devant le tribunal administratif de Nantes.**

Contentieux lié à une application des règlements « Statut de l'arbitrage ».

Référé d'urgence rejeté par le TA

➤ **Conciliation CNOF – Saint Nazaire AF / LFPL – Match de Coupe de France SNAF / USSA VERTOU.**

Le conciliateur a tranché dans le sens de la position de la LFPL

4.2 – PÔLE ARBITRAGE

➤ **Demande de carte d'arbitre honoraire pour M. Damien MORINEAU.**

La CRA répond favorablement à cette demande et transmet au CODIR pour validation

Le CODIR valide cette demande

➤ **Validation du Règlement intérieur de la CRA**

Le CODIR apporte quelques précisions sur des points du règlement. (Compatibilité art 5 statut « Arbitrage »)

Le CODIR valide le Règlement Intérieur de la CRA après modifications apportées

4.3 – PÔLE TECHNIQUE

➤ **Coupe UEFA des Régions**

- 1^{er} tour dans les Hauts de France : problème potentiel de chevauchement avec les calendriers régionaux,
- Budget de 16 000 € à confirmer,
- En attente du cahier des charges fédéral,
- Adjoint à définir,
- Encadrement médical à définir.

4.4 – PÔLE DEVELOPPEMENT

➤ **Bénévoles du mois : Présentation des modalités**

4.5 – PÔLE COMPETITIONS

➤ **Point sur les compétitions en cours : championnats et coupes.**

Weekend du 01 et 02 décembre très défavorable sur la tenue des matchs en raison des mauvaises conditions climatiques. Impact sur les compétitions de Districts également par voie de conséquence, du fait de la priorité des matchs de Ligue sur ceux des Districts.

Les matchs remis se joueront le weekend du 22 et 23 décembre et le 05 et 06 janvier

Compétitions féminines le 23 décembre

Pour les jeunes les matchs pourront se jouer au choix des clubs entre le 23 décembre et 05 janvier

4.6 – PÔLE FINANCES

➤ **Point :**

- La situation financière au 31/10 laisse apparaître que le budget prévisionnel est respecté. Pour autant, il convient de rester attentif pour éviter tout dérapage.
- Retour sur l'organisation d'une réunion de l'ensemble des trésoriers des centres de gestion de notre Région le 03/12. C'était une première qui a trouvé un écho tout à fait favorable. Les échanges ont été concrets, et il en ressort 3 sources de travail :
 - La mise en place par la Ligue d'une formation sur le logiciel CEGID, afin de mettre l'ensemble des centres de gestion au même niveau.
 - La mise en place d'un groupe de travail (1 personne par centre de gestion), afin d'avoir le même plan comptable par centre de gestion.
 - Et la mise en place d'un groupe de travail (1 personne par centre de gestion également) sur un outil de suivi des comptes en cours d'année.

Au-delà, il a été convenu de travailler entre trésoriers, sur la présentation de base que nous ferions lors des AG à venir. La mise en place de ces groupes de travail nécessite l'aval des Présidents concernés.

5. Assemblée Fédérale du 08/12/2018

- **Discussions sur les textes fédéraux et autres documents présentés en Assemblée Fédérale.**

6. Questions diverses – Tour de table

- Le Président du District de la Sarthe s'inquiète du nombre de jours passés par les CTD pour les réunions régionales.
- **CRT :**
 - Suivi d'activités conforme aux prévisions,
 - Travaux commencés sur la partie restauration.
- **Foot en Milieu Scolaire :**
3 dossiers de demandes d'ouverture de nouvelles sections sportives.
- **Labels Jeunes :** 108 clubs ont postulé,
Label Ecoles de foot Féminines : 50 clubs ont postulé.

7. Prochaines réunions

- **Calendrier des Codir jusqu'à la fin de saison : dates inchangées**
- **Bureau : 17.12.2018 à Nantes**
- **Codir : 14.01.2018 à Nantes**
- **Visite de la LFA : 15.01.2018 à Nantes**
- **Vœux de la LFPL : 15.01.2018 à Nantes**

Le Président,
Gérard LOISON



Le Président Délégué
Didier ESOR



Le Secrétaire,
Jacques BODIN



Mouvements des Clubs présentés au Codir du 04-12-18

NON ACTIVITE PARTIELLE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Date demande	Avis favorable district	Observations	Accord Ligue
72	LIBRE	519603	JS ALLONNES	Allonnes	13/11/2018 du district	13-nov.-18	CATEGORIE SENIORS FEMININES	